



Rapport

d'activité

2022



Département
des Landes





L'année 2022 a débuté au plan international par une guerre aux frontières de l'Europe occidentale, plongeant le monde entier dans la sidération d'un présent tragique et d'un avenir incertain. Dans la région, nous avons vécu un été caniculaire avec des incendies historiques, qui ont meurtri le massif des Landes de Gascogne. Un évènement qui a marqué durablement le territoire tant le réchauffement climatique amplifie le risque d'incendie et étend les zones à risque.

C'est dans ce contexte qu'il a fallu en 2022 répondre à l'urgence, gérer le quotidien mais aussi prévoir le long terme pour répondre aux défis auxquels nous devons faire face.

Le vieillissement est l'un des plus importants. À l'horizon 2050, il y aura 30 000 Landaises et Landais dépendants contre 17 000 en 2015.

S'agissant des services d'aide à domicile, un volet supplémentaire du Plan « Bien Vieillir dans les Landes » a été mis en œuvre en 2022 avec 3 objectifs prioritaires : améliorer le service rendu, revaloriser la rémunération des intervenants et améliorer les conditions de travail de ces professionnels. Nous avons par ailleurs soutenu les recrutements dans les 63 EHPAD landais et continué à investir pour maintenir la qualité d'accueil. 14 M€ sont prévus d'ici 2026. C'est la condition pour maintenir des tarifs d'hébergement accessibles, dans des structures publiques. Un modèle landais aujourd'hui cité en exemple.

Le second grand défi auquel nous sommes confrontés est celui du logement. Se loger devient un véritable problème pour beaucoup de nos concitoyens. Le Plan Habitat des Landes fixe un objectif de production annuelle de 700 logements locatifs sociaux et 350 logements en accession sociale à la propriété. Dix-sept bailleurs sociaux et vingt promoteurs immobiliers ont signé en 2022 une convention aux côtés du Département, de l'Union régionale HLM et de la Fédération des promoteurs immobiliers Nouvelle-Aquitaine.

Vous le verrez dans ce rapport d'activité, nous avons aussi poursuivi notre engagement à favoriser la réussite des collégiens et l'épanouissement des jeunes, à conduire la transition énergétique, à soutenir le monde agricole et nos filières traditionnelles durement impactées par la crise aviaire.

Garant des solidarités humaines mais aussi territoriales, nous avons poursuivi notre dynamique d'investissement. 125 M€ ont été consacrés aux équipements directs, voirie et collèges principalement, mais aussi aux projets de développement et d'attractivité des territoires s'inscrivant dans le cadre de programmes pluriannuels ambitieux : logement social, revitalisation des centres-villes et des centres bourgs, modernisation des EHPAD, création de résidences autonomie et d'habitats partagés, plan très haut débit.



Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental des Landes



Sommaire

LE DÉPARTEMENT	P. 6
LES SOLIDARITÉS HUMAINES	P. 14
ATTRACTIVITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	P. 24
ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ	P. 36

LE DÉPARTEMENT



L'Assemblée départementale 2022

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité.

Les dernières élections départementales, ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 7 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 8 nouvelles élues).

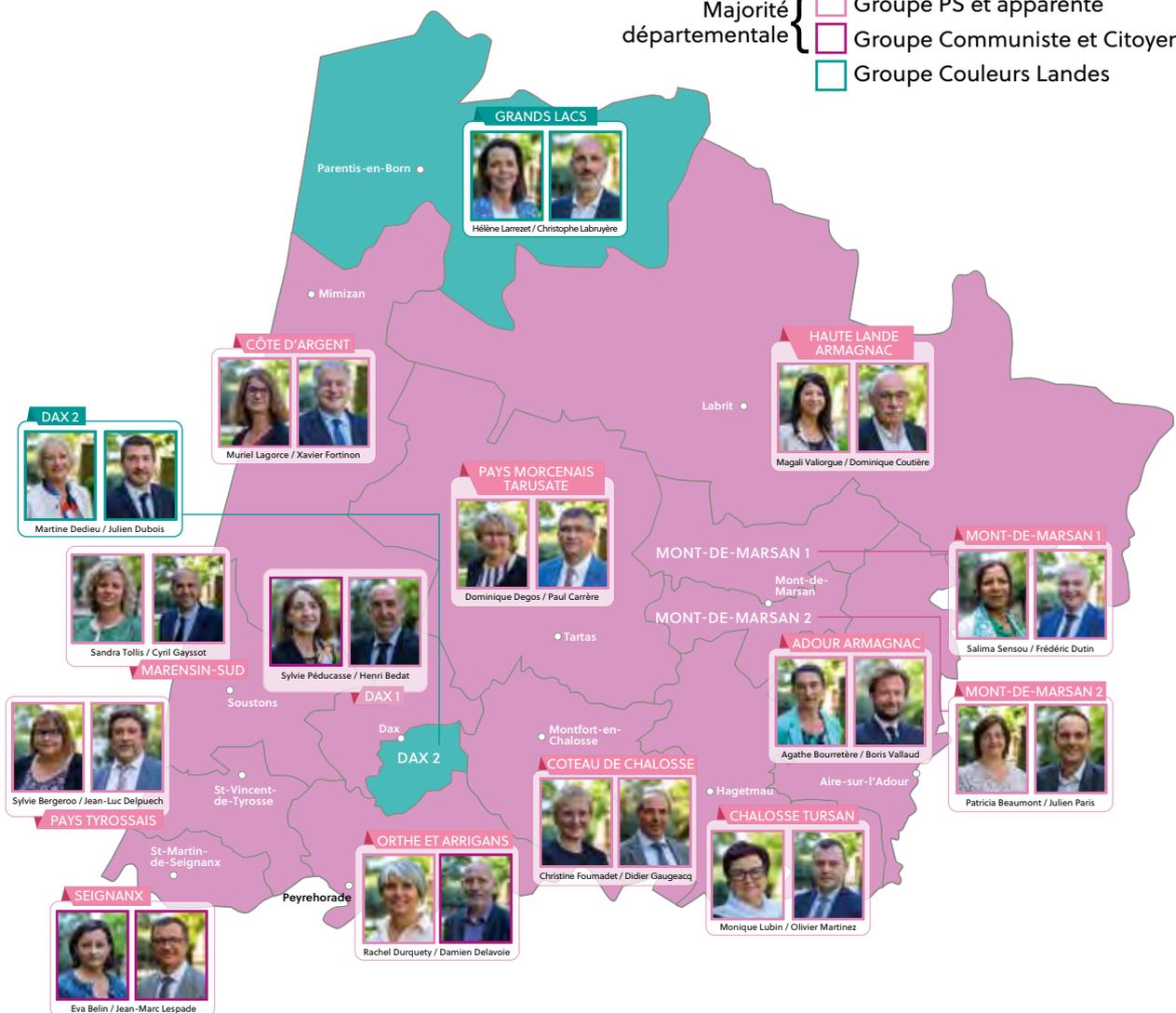
Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre.

Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.

CARTE CANTONALE DES LANDES

Majorité départementale {

- Groupe PS et apparenté
- Groupe Communiste et Citoyen
- Groupe Couleurs Landes



Le président du Conseil Départemental



© Sébastien Zambon/Dpt40

Xavier Fortinon a été réélu à la présidence du Conseil départemental le 1^{er} juillet 2021.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental. Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonnance les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice. En 2022, le Président du Conseil départemental a proposé 329 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

La Commission Permanente

L'Assemblée départementale élit sa Commission Permanente qui se réunit en moyenne une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental. Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 20 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la Commission Permanente est composée des 30 membres suivants :

Président

Xavier FORTINON

Vices-Présidents

- 1^{er} Dominique COUTIERE
- 2^e Rachel DURQUETY
- 3^e Paul CARRERE
- 4^e Muriel LAGORCE
- 5^e Jean-Luc DELPUECH
- 6^e Eva BELIN
- 7^e Olivier MARTINEZ
- 8^e Dominique DEGOS
- 9^e Henri BEDAT

Autres membres

Monique LUBIN
 Boris VALLAUD
 Magali VALIORGUE
 Sylvie BERGEROO
 Didier GAUGEACQ
 Christine FOURNADET
 Cyril GAYSSOT
 Agathe BOURRETERE
 Frédéric DUTIN
 Salima SENSOU
 Julien PARIS
 Patricia BEAUMONT
 Sandra TOLLIS
 Damien DELAVOIE
 Sylvie PEDUCASSE
 Jean-Marc LESPADÉ
 Martine DEDIEU
 Julien DUBOIS
 Hélène LARREZET
 Christophe LABRUYERE



© Sébastien Zambon/Dpt60

Les commissions intérieures

Réunies avant les séances plénières du Conseil départemental, les dossiers sont présentés devant les commissions intérieures (au nombre de 13) relevant de leur domaine de compétence et un rapporteur désigné en leur sein est chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

Elles sont présidées par :

- Commission Finances, Personnel, Administration Générale : **Dominique COUTIERE**
- Commission Autonomie (Personnes âgées et Personnes handicapées) et Protection de l'Enfance : **Paul CARRERE**
- Commission Insertion, Famille, Lutte contre les discriminations : **Frédéric DUTIN**
- Commission Solidarité territoriale : **Didier GAUGEACQ**
- Commission Aménagement du territoire : **Olivier MARTINEZ**
- Commission Environnement, transition écologique et énergétique : **Jean-Luc DELPUECH**
- Commission Agriculture et Forêt : **Dominique DEGOS**
- Commission Attractivité, Tourisme et Thermalisme : **Cyril GAYSSOT**
- Commission Économie Sociale et Solidaire : **Eva BELIN**
- Commission Éducation et Sports : **Muriel LAGORCE**
- Commission Jeunesse : **Sylvie BERGEROO**
- Commission Culture : **Rachel DURQUETY**
- Commission Démocratie Participative : **Sylvie BERGEROO**

Le compte administratif 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'exercice.

422,6 M€

DONT **101,4 M€**
D'INVESTISSEMENT

ATTRACTIVITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

119,7 M€

- Solidarité territoriale **3,9 M€**
- Logement et habitat **2,6 M€**
- Mobilités et infrastructures **54,4 M€**
- Environnement et transition écologique **13,1 M€**
- Aménagement numérique et SDIS **30,1 M€**
- Attractivité, tourisme et thermalisme **9,8 M€**
- Agriculture et forêt **5,7 M€**

SOLIDARITÉS HUMAINES

280,1 M€

- Autonomie, personnes âgées et personnes en situation de handicap **146,2 M€**
- Protection de l'enfance **68,1 M€**
- Soutien aux familles **7,8 M€**
- Insertion et lutte contre les exclusions **58 M€**

ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

64,9 M€

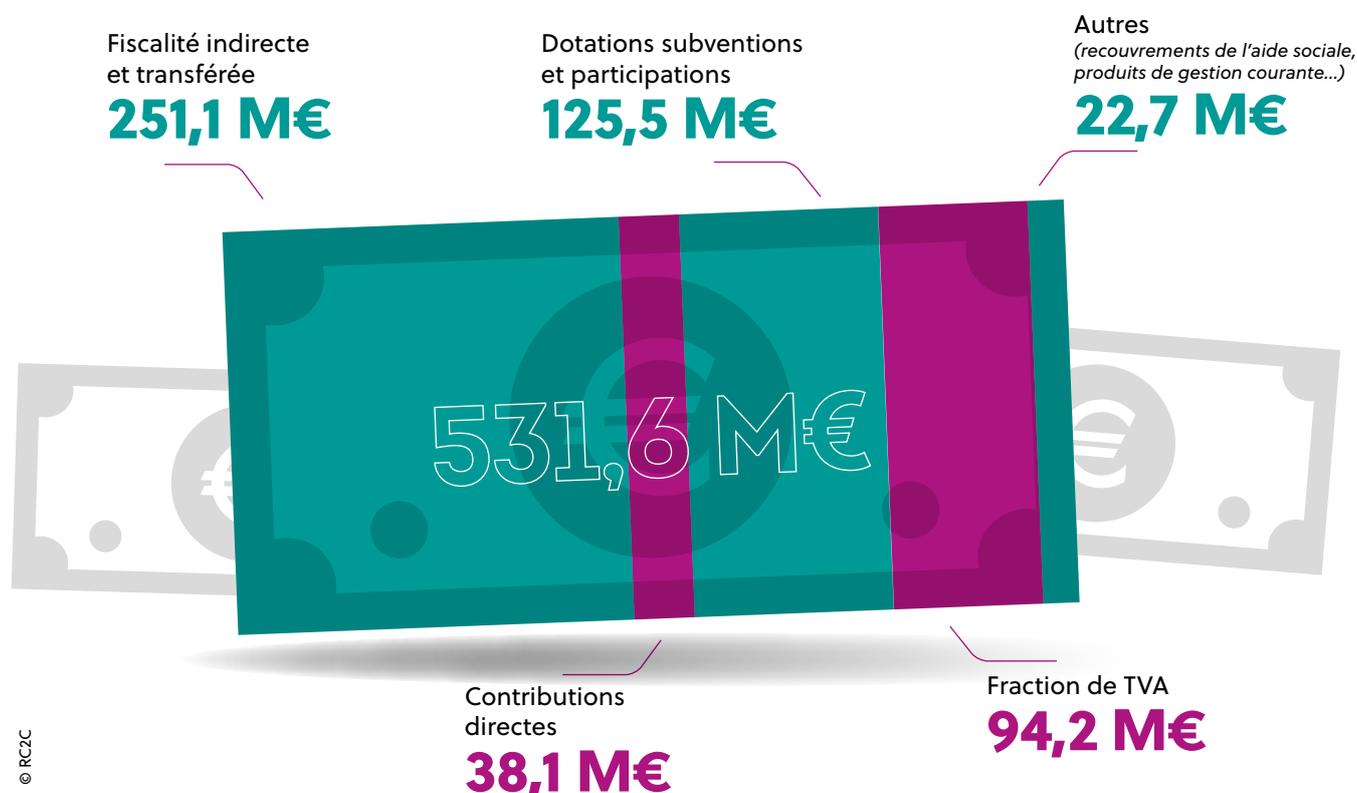
- Collèges **37,6 M€**
- Culture et patrimoine **12,9 M€**
- Sport **2,2 M€**
- Parcours de jeunesse **10,9 M€**
- Économie sociale et solidaire **0,5 M€**
- Budget Participatif Citoyen des Landes **0,8 M€** (solde BPC40 antérieurs)

SERVICE PUBLIC

59,3 M€

Le financement

En 2022, le Département n'a mobilisé aucun emprunt.



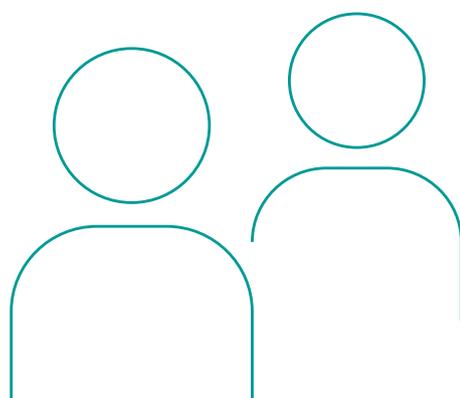
Ressources humaines

Le Conseil départemental des Landes emploie

1455 titulaires et

542 non-titulaires :

- **91** contractuels
- **307** assistants familiaux
- **126** travailleurs handicapés
- **5** collaborateurs de cabinet et de groupes politiques
- **18** apprentis (bac pro, licence, master).



26 % sont en catégorie A,
16 % en B,
58 % en C.

De nombreux métiers sont représentés :

agent administratif, agent d'accueil, médecin, assistant familial ou maternel, technicien naturaliste, archéologue, comptable, médiateur culturel, maître de chai, agent d'exploitation des routes, éducateur spécialisé, graphiste, etc.

Les temps forts de 2022

Les RENDEZ-VOUS LANDAIS de l'AUTISME

Entre enfance et âge adulte, construire son projet de vie

Mercredi
6 avril 2022
> 9 h à 17 h
Mont-de-Marsan
salle Lamarque-Cando

6 AVRIL • 1^{ER} RENDEZ-VOUS LANDAIS DE L'AUTISME

Le premier rendez-vous landais de l'autisme a réuni 200 personnes à Mont-de-Marsan. Cette journée de débats et d'ateliers est née de la volonté de rassembler les familles et les professionnels et de trouver, ensemble, des solutions.



© Département des Landes



20 MAI • LE VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER « HENRI EMMANUELLI » INAUGURÉ

Situé à Dax, cet établissement novateur qui a accueilli ses premiers résidents en juin 2020, a été inauguré en présence de l'ancien président de la République François Hollande.

© Sébastien Zambon/Dp40



1^{ER} JUIN • LA 3^E ÉDITION DU BPC40 EST LANCÉE

Le Budget Participatif Citoyen des Landes s'est déroulé entre 2022 et 2023. 237 idées ont été déposées en juin/juillet.

© Sébastien Zambon/Dp40



20 AU 24 JUIN • « LES LANDES AU MENU ! » SUR FRANCE BLEU GASCOGNE

Une semaine spéciale a été organisée en collaboration avec France Bleu Gascogne sur 5 marchés des Landes pour faire connaître au grand public l'ensemble des actions portées par le Conseil départemental en faveur de la restauration collective et de l'approvisionnement local.

© T. Chaton



JUILLET ET AOÛT • DES FEUX DE FORÊT SANS PRÉCÉDENT

153 feux de forêt ont été dénombrés durant l'été pour 1274 hectares détruits. Les pompiers ont été particulièrement sollicités. Pour compenser la hausse des dépenses du SDIS (1,5 M€ de travaux forestiers et d'aménagements de pare-feu, et plus de 850 000 € de charges générales et de personnel supplémentaires), le Conseil départemental a voté une rallonge budgétaire de 2,1 M€.



© SDIS40_FDF

1^{ER} SEPTEMBRE • RENTRÉE SCOLAIRE À GRENADE-SUR-L'ADOUR

Près de 17 500 élèves ont retrouvé les salles de classe des 39 collèges publics landais. À Grenade-sur-l'Adour, c'est un établissement flambant neuf qui a rouvert aux collégiens. 100 M€ d'investissements sont prévus pour les travaux dans les collèges d'ici fin 2026.



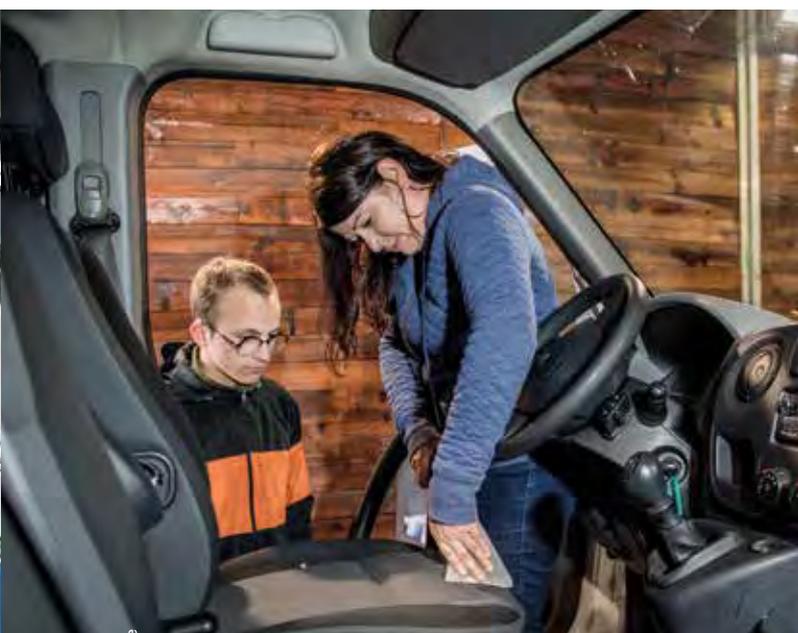
© Paul Meyranx

25 NOVEMBRE • « POUR UNE SOCIÉTÉ LANDAISE SANS VIOLENCE CONTRE LES FEMMES »

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Département a organisé un temps de rencontres et d'échanges à Mont-de-Marsan et a lancé un appel à signature de la motion « Pour une société landaise sans violence contre les femmes » auprès des citoyens et élus des Landes.



© T.Toulemonde



© T.Toulemonde

16 NOVEMBRE • LE DUODAY INVERSÉ

Dans les Landes, depuis 2021, des agents et élus du Département se prêtent au jeu du « DuoDay inversé », en venant à la rencontre de personnes handicapées qui travaillent au sein d'Esat (établissements médico-sociaux et services d'aide par le travail). Une nouvelle manière d'appréhender le handicap.

LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Le Département se mobilise pour gérer le quotidien, répondre à l'urgence et prévoir le long terme, dans ce large champ de compétences qui concerne les Landaises et les Landais à chaque étape de leur vie. Trois faits ont particulièrement marqué l'actualité départementale en 2022 : l'inauguration du Village Landais Alzheimer « Henri Emmanuelli », la revalorisation salariale des aides à domicile ainsi que le lancement du projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite » à destination des jeunes TSA.



Sommaire

AUTONOMIE, PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	P. 16
PROTECTION DE L'ENFANCE	P. 19
SOUTIEN AUX FAMILLES	P. 20
INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	P. 21
PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES	P. 22

Autonomie, personnes âgées et personnes en situation de handicap

La nouvelle gouvernance de l'autonomie

La candidature du Département a été retenue par la Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie (CNSA) pour prototyper un nouveau mode de gouvernance de l'autonomie. Les réflexions collectives et partenariales menées dans ce cadre ont abouti à l'expérimentation d'un mode de gouvernance territorialisé construit sous la forme d'un Contrat Territorial de l'Autonomie (CTA).

Le CTA est un contrat qui participe à renforcer le réseau d'acteurs en territoire afin de proposer une réponse équitable à chaque personne en perte d'autonomie, en proximité, quelle que soit sa problématique, dans les situations simples, complexes ou de crise (sanitaire, canicule, etc.). En 2022, un CTA a été conclu sur le canton du Pays Morcenais Tarusate. Des négociations ont été engagées avec le territoire de Marenne Adour Côte-Sud (MACS) pour aboutir à la signature d'un CTA en 2023.

La dotation complémentaire qualité des SAAD

Le Département a été un des premiers de France à lancer l'appel à candidature auprès des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile pour l'attribution d'une dotation financière dédiée à l'amélioration du service rendu aux usagers et des conditions de travail des professionnels.

Les moyens mobilisés sont à la hauteur du défi et des enjeux relatifs à l'accompagnement des personnes vulnérables : 1 M€ dès 2022, 4,5 M€ en 2023 avec un financement pérenne sur la durée d'autorisation de fonctionnement du SAAD. 18 SAAD publics et la Fédération ADMR ont été signataires en 2022 d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens dans le cadre de cette dotation complémentaire qualité.

Diagnostic et plan en faveur des aidants

De septembre 2021 à juin 2022, le Département a mené un diagnostic territorial de l'offre et des besoins des aidants de personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap afin d'améliorer la lisibilité des dispositifs et les actions en faveur des aidants.

Des besoins ont été identifiés :

- le besoin de répit,
- l'information sur les structures et aides existantes,
- un accompagnement administratif accru,
- un soutien psychologique renforcé,
- des solutions de mobilité sur l'ensemble du territoire.

Trois axes prioritaires ont été dégagés :

- renforcer le pilotage et la communication départementale en faveur des aidants,
- impulser et favoriser le développement d'actions de proximité,
- développer l'offre de répit, avec notamment la création d'une résidence répit et vacances partagées accueillant les aidants et leur proche aidé.

La Conférence landaise des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie et de l'Habitat Inclusif

La CFPPAHI, outil de gouvernance et de coordination de la prévention de la perte d'autonomie, connaît une forte dynamique et multiplie le financement d'actions en faveur du « Bien Vieillir ».

Les crédits distribués sont en constante évolution pour atteindre 1,1 M€ en 2022 soit près de 100 % du budget attribué par la CNSA. Une cinquantaine d'opérateurs ont été financés pour des actions à destination de 6 000 bénéficiaires landais : prévention de la chute, bien-être psychique, lutte contre l'isolement.

L'EHPAD Les Magnolias de Soorts-Hossegor et l'ESAT local ont travaillé ensemble à la création d'un jardin thérapeutique. Ce partenariat a permis de partager connaissances et savoir-faire entre les deux publics et de développer des relations en dehors de l'EHPAD.



Création de places en résidences autonomie

Le Dispositif « Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie » (IDRA), porté par la CNSA et les CARSAT sur des fonds européens, a vocation à soutenir les départements dont le nombre de logements en résidence autonomie accessibles à moins de 30 minutes (pour 100 000 personnes âgées de plus de 60 ans) est inférieur à la moyenne nationale.

En 2022, la candidature du Département a été retenue pour une enveloppe dédiée limitative de 525 000 € correspondant à un financement de 5000 euros par place pour 105 places. Une analyse conjointe avec la CARSAT Aquitaine permettra de retenir les projets qui bénéficieront d'une aide complémentaire à l'investissement.

EHPAD : investir pour renforcer la qualité de l'accueil

La politique d'aide aux investissements dans les EHPAD a pour objectif l'amélioration de l'accueil des résidents, une modération des prix de journée et donc du coût du financement restant à charge pour les personnes âgées et leur famille. 9 EHPAD (Amou, Labastide et Roquefort, Pontonx, Pissos et Sabres, Samadet et Saint-Vincent de Paul) ont été concernés en 2022 par une opération de construction, de réhabilitation ou de travaux de mise en conformité, et ont bénéficié à ce titre d'une aide du Département.

Une nouvelle opération a été validée en 2022 : celle portée par le Centre Intercommunal Hospitalier Mont-de-Marsan et Pays des Sources. Cette opération de grande ampleur comprend la construction de l'EHPAD Le Hameau de l'Argenté pour 139 résidents (sur le site de Sainte-Anne à Mont-de-Marsan) et fixe ainsi le point de départ du projet global de 220 places (90 places feront l'objet d'une programmation prochaine sur le site de Lesbazeilles et Rives du Midou en centre-ville de Mont-de-Marsan).

Le Village Landais Alzheimer inauguré

Reportée deux années pour cause de pandémie, l'inauguration du Village Landais Alzheimer s'est tenue le 20 mai en présence de l'ancien Président de la République, François Hollande. À cette occasion, l'établissement a été officiellement dénommé « Henri Emmanuelli ». La recherche et l'émulation autour de cette expérimentation se sont poursuivies tout au long de cette année avec notamment la conférence « Alzheimer précoce et la génétique » le 13 mai ou encore l'accueil de nombreux acteurs institutionnels (les ministres Jean-Christophe Combe et Geneviève Darrieussecq...) et journalistes (The New Yorker, RFI, Kyodo News...). En décembre, le conseil d'administration a acté les grandes orientations stratégiques pour les années à venir : l'ouverture aux publics extérieurs de certains espaces (médiathèque, brasserie, auditorium...) et un nouveau statut administratif de l'établissement au 1^{er} janvier 2024.

Le dispositif « Vivre à Domicile »

Le service public innovant « Vivre à Domicile », porté conjointement par le Département et La Poste dans le cadre d'XL Autonomie, est entré dans sa 4^e année de délégation de service public. 194 nouveaux usagers ont été enregistrés en 2022.



Nous souhaitons encourager la diversification des offres d'accueil pour les personnes âgées dépendantes en proposant des solutions intermédiaires et des réponses adaptées entre le domicile et l'établissement, sur un schéma non lucratif.



Paul CARRÈRE, vice-président du Conseil départemental délégué à l'autonomie et aux personnes âgées



© Sébastien Zamboni/Dpt40

Un médiateur numérique à la MLPH

Dans le cadre du Plan France Relance en faveur de l'inclusion numérique, un conseiller numérique a été positionné au sein de la Maison landaise des personnes handicapées.

Pour sa première de travail en année complète, il a réalisé 76 accompagnements individuels auprès de personnes en situation de handicap, orientés par l'accueil de la MLPH et a organisé 3 sessions de formation pour l'ESAT de Nonères et l'APF.

« Chacun sa vie, chacun sa réussite »

L'année 2022 a été celle des concrétisations autour du projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite » en faveur des jeunes porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme et de leur famille.

- Sur la thématique « Entre enfance et âge adulte, construire son projet de vie », les Rendez-vous landais de l'autisme ont réuni, le 6 avril, plus de 180 personnes. Conçus comme un carrefour d'échanges et de travail, de dialogue entre professionnels, personnes concernées par l'autisme et scientifiques, cette première édition a permis de consolider la dynamique partenariale indispensable à la réussite de ce projet innovant et inclusif, démontrant une fois de plus la pertinence des propositions issues de la participation citoyenne.
- L'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion (ALGEEI) a été désignée par appel à projets en qualité de gestionnaire du SAMSAH et de l'EAM du futur Campus « Chacun sa vie, chacun sa réussite ». Celui-ci sera situé à la Plaine des Sports sur un terrain rétrocédé au Département par la mairie de Mont-de-Marsan.
- D'autres projets associatifs se déploient dont des habitats inclusifs ou d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

La Communauté 360

En étroite collaboration avec la MLPH, la Communauté 360 est un réseau de professionnels qui intervient en soutien des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, en milieu ordinaire comme en milieu spécialisé, au plus près de leur lieu de vie.

En 2022, elle a répondu à 80 sollicitations via la plateforme téléphonique d'information et d'orientation 0 800 360 360 et a accompagné une dizaine de situations individuelles complexes.

Handilandes 2022

Handilandes a battu tous les records avec près de 3700 personnes (sportifs, bénévoles, usagers...) participants. 80 partenaires institutionnels, associatifs et sportifs et 250 bénévoles ont œuvré auprès du Service Sports Intégration et Développement (SSID) pour la réussite de cette manifestation.

Deux nouveautés pour cette 15^e édition :

- Les personnels périscolaires de MACS ont été sensibilisés au handicap en vue de leur participation à la manifestation,
- des agents volontaires du Département y ont participé.

146,2 M€

Repères

C'est le montant alloué aux politiques liées à l'autonomie, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap



Protection de l'enfance

GIP « France Enfance Protégée »

En 2022, a été créé le groupement d'intérêt public « France Enfance Protégée » qui a pour objet d'améliorer la gouvernance nationale de la protection de l'enfance et mieux appuyer l'État et les conseils départementaux dans leurs actions.

Informations préoccupantes

Toutes les transmissions d'éléments préoccupants sont centralisées, analysées et traitées par la Cellule de recueil des informations préoccupantes. Leur origine est plurielle : partenaires médico-sociaux, Éducation Nationale, autres conseils départementaux, centre d'appel « 119 ».

Le nombre d'éléments préoccupants concernant un mineur, transmis au Conseil départemental pour l'année 2022, s'élevait à 1536. 706 ont fait l'objet de l'ouverture d'une information préoccupante et 313 ont donné lieu à un signalement au Procureur de la République.

Le placement à domicile

Afin de répondre aux besoins du territoire, une alternative au placement « classique » a été travaillée en 2022 : le placement à domicile (PAD). Il s'exerce depuis le domicile parental avec un suivi externalisé soutenu. Cette mesure peut être exercée en amont de la séparation comme préparation à la mise en œuvre du placement, en aval d'un placement dans la perspective d'un retour progressif au domicile familial, en cas d'inadaptation d'un mineur aux mesures de placement classiques.

L'objectif est de pouvoir entamer un travail autour des ressources familiales tout en ayant un cadre sécurisant et protecteur pour le mineur.

Le déploiement du PAD nécessite un appel à projets afin que des services dédiés soient mis en place au sein des établissements.

La Stratégie de prévention et de protection de l'enfance

La Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 a été confortée par la signature d'un avenant fin 2022 afin d'être portée et développée encore en 2023.

Avec cette contractualisation, il s'agit de contribuer à la diminution des inégalités sociales et de santé au sein de la population française en allouant des moyens supplémentaires aux Départements sur les politiques publiques en faveur de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance - Protection Maternelle et Infantile). Dans les Landes, la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection se décline en 14 fiches actions, qui permettent d'appuyer les politiques départementales déjà en place ou de contribuer au financement de projets structurants.



Les enfants sont nos citoyens de demain et notre devoir à leur égard est maximal.



Agathe BOURRETÈRE,
conseillère départementale
en charge de l'enfance

1551

Repères

jeunes (landais et Mineurs Non Accompagnés) pris en charge hors de leur domicile.
713 en famille d'accueil,
636 en établissement
et 220 dans un autre lieu (chez un tiers notamment)



© Shutterstock

Soutien aux familles

Les Conventions de Territoires Globales (CTG) et les Projets Globaux de Territoires (PGT)

Le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) 2019-2024 s'appuie sur un diagnostic qui prend en compte les préoccupations des territoires (développement de l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant, maillage départemental de services à destination des jeunes et de leurs parents, en cohérence avec les services de l'Éducation Nationale). Il a vocation à être décliné concrètement dans chaque communauté de communes dans une Convention de Territoire Globale ou un Projet Global de Territoire instruit, porté et signé par la Caisse d'Allocations Familiales et pouvant être abondé par la signature d'une ou plusieurs des parties prenantes du schéma départemental.

Les projets « Éveil et qualité de l'accueil »

43 établissements d'accueil du jeune enfant sont subventionnés dans le cadre du projet « Éveil et qualité de l'accueil » pour un total de 0,5 M€. Leurs actions portent sur :

- la formation des professionnels de l'EAJE,
- la prise en charge de la vulnérabilité,
- l'égalité des chances,
- la lutte contre les stéréotypes sexistes,
- la mise en place d'activités favorisant l'exercice des capacités propres de réflexion et d'action de l'enfant (jeu, langage, corps, expériences...),
- l'accès à l'art, à la culture et aux échanges interculturels.

En complément et toujours dans un objectif de qualité de l'accueil, le Conseil départemental facilite l'intervention de psychologues petite enfance (2 492h dans 17 EAJE) afin de :

- favoriser l'accueil des familles dans la précarité sociale, financière, culturelle, psychologique, éducative,
- soutenir les équipes des EAJE dans leur rôle d'accueil des enfants de familles en difficulté,
- favoriser le dépistage précoce et la prévention des troubles du développement et des troubles du spectre autistique,
- favoriser l'inclusion d'enfants à particularité ou porteurs de handicap et développer le travail en partenariat.

Les structures ne bénéficiant pas de la mise à disposition, peuvent solliciter une aide complémentaire dédiée au paiement des services d'un psychologue vacataire à hauteur de 1 500 € pour les crèches et 500 € pour les micro-crèches.

Le Fonds landais de soutien à la parentalité

Créé en 2021, le Fonds landais de soutien à la parentalité a pour objet d'accompagner des parents en grande difficulté éducative en leur apportant un soutien financier (sous conditions de ressources) pour les frais d'internat, les interventions sociales et familiales, les séjours de ruptures, les séjours de vacances et à titre exceptionnel, la santé et la mobilité (transport notamment). Ce dispositif, complémentaire de tout accompagnement social, concerne les familles où l'enfant ne bénéficie pas d'une mesure de placement.

L'accueil du jeune enfant

1 772

assistants maternels agréés en activité à domicile offrant 6 165 places

69

établissements d'accueil collectif et familial de la petite enfance, avec une capacité de 1 606 places (dont 150 places en crèche familiale et 316 places en micro-crèche)

108

nouvelles places créées en établissement collectif en 2022

56

maisons d'assistants maternels représentant 159 assistants maternels et 614 places



Insertion et lutte contre les exclusions

Promouvoir une mobilité inclusive

Soutien aux plateformes d'accompagnement à la mobilité, auto-écoles associatives, mise à disposition de véhicules dans le cadre du retour à l'emploi ou Transport d'Utilité sociale... Le Département soutient les initiatives en faveur d'une mobilité inclusive. En 2022, la totalité du territoire a pu être couverte par ce type d'action alors que seulement 6 cantons l'étaient en 2021. Ces actions sont menées en lien les travailleurs sociaux et s'inscrivent en complément des aides financières individuelles que le Département peut proposer. Elles ont concerné 247 personnes en 2022.

Mieux prendre en compte la santé et la détresse psychologique

Considérant la santé comme un aspect prioritaire et incontournable de l'accompagnement social, et témoin des phénomènes de souffrance psychologique qui frappent les personnes en situation d'exclusion sociale et professionnelle, le Département développe une offre d'accompagnement spécifique intitulée Accueil et Écoute Psychologique. Cette action vise à répondre aux problématiques de mal-être ou d'estime de soi en proposant un espace d'écoute et d'échange

et des ateliers collectifs et participatifs. Déjà déployée à Mont-de-Marsan, elle devrait être bientôt proposée dans tout le département.

Promouvoir la commande publique inclusive

Afin d'encourager l'accès à l'emploi et la mobilisation des employeurs en faveur de l'insertion professionnelle, le Département mène des actions de sensibilisation auprès des acheteurs publics ou privés en vue de l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics. Cette démarche permet également d'accompagner les entreprises sélectionnées dans le cadre de ces marchés afin de privilégier le recrutement et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés d'ordre social. En 2022, ce sont près de 44 marchés qui ont fait l'objet d'une clause sociale et environ 80 000 heures de travail ont été proposées.

Favoriser l'inclusion numérique

Afin d'assurer le diagnostic des besoins, l'accompagnement à la maîtrise des outils numériques et l'équipement des personnes en situation précaire, le Département a déployé 7 conseillers numériques qui interviennent au sein des Maisons Landaises de la Solidarité et de la Maison Landaise pour les Personnes Handicapées.



© Sébastien Zambon/Dpr40

58 M€

Repères

c'est le montant alloué aux politiques en faveur de l'insertion et de l'inclusion des populations les plus vulnérables

Promotion de l'égalité femmes-hommes

Prévenir les violences sexuelles, sexistes et domestiques et protéger les victimes

En 2022, le Département a renforcé son soutien aux deux principales associations d'accompagnement des victimes de violences, l'ADAVEM-JP et le CIDFF des Landes, ainsi qu'aux associations spécialisées dans la médiation et l'accompagnement au logement.

Il a également contribué au renforcement des unités hospitalières spécialisées et au dispositif des intervenants sociaux en poste de police et de gendarmerie. Il participe au fonctionnement du Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales porté par l'ADAVEM-JP.

Promouvoir le sport féminin et la mixité

En 2021, le Département, avec les acteurs du sport landais, a mis en œuvre un important travail d'évaluation de ses politiques sportives sous l'angle de l'égalité femmes-homme. Les premiers résultats ont montré que les Landes, département le plus sportif de France avec 29,6 licences pour 100 habitants, comptent seulement 37,9 % de femmes licenciées. Depuis, la collectivité travaille à fédérer l'ensemble du secteur sportif pour augmenter le nombre de femmes licenciées et encourager des pratiques plus inclusives.

Expérimenter la lutte contre la précarité menstruelle

Le Département participe avec l'État, l'Éducation Nationale et l'association Nouveaux cycles à une expérimentation sur la lutte contre la précarité menstruelle. Celle-ci entre dans sa deuxième année pour la période 2022-2023. Il s'agit de sensibiliser les élèves de 6^e et de 4^e à la question des règles et aux difficultés afférentes (absentéisme, stéréotypes, santé gynécologique, vie affective, etc.). Lors de la première année d'expérimentation, ce sont près de 200 interventions qui ont eu lieu dans 6 collèges volontaires.

Des formations à l'égalité femmes-hommes

Dans son cycle de formation au management, le Département a intégré la thématique du rôle des encadrants dans la promotion de l'égalité femmes-hommes ; il a renforcé ses formations sur le repérage et l'accompagnement des violences, à destination des professionnels de l'action sociale. Une réflexion est en cours sur la mise en place de formations sur l'égalité filles-garçons dans le champ de la petite enfance.

0,8 M€

C'est le montant alloué en 2022 au plan d'actions 2021-2023 de promotion de l'égalité femmes-hommes avec 54 % d'actions réalisées ou actives et 14 % d'actions engagées

Repères



Nous devons tous essayer de lutter pour un département sans violence, et même si une telle motion est utopique, on sait aussi qu'on ne fait rien sans utopie.

Salima SENSOU,
conseillère départementale
déléguée à l'égalité femme-homme



“ Pour une société landaise sans violence contre les femmes ”



Au début du mois d'octobre, la barre symbolique du 100^e féminicide annuel a été franchie. Une année de plus, mais surtout une année de trop. Derrière ces chiffres et derrière ce compteur infernal qui ne cesse de s'affoler au fil des mois se trouvent des vies lâchement ôtées et des destins injustement brisés. En 2022 en France, des femmes – jeunes et moins jeunes, des mères, des filles et des sœurs – périssent encore et toujours sous les coups de leurs compagnons ou ex-compagnons. Et pourtant, les violences que subissent les femmes au quotidien ne se limitent pas à l'unique cadre familial et peuvent revêtir des formes bien différentes.

Face à ces constats, il nous est impossible de nous habituer et de nous résigner.

Aujourd'hui, grâce à un travail de terrain opéré par les associations et les pouvoirs publics, dans les Landes comme ailleurs, la parole se libère de plus en plus.

Nous, élues et élus du territoire, responsables associatifs et institutionnels, sommes prêts et déterminés à engager notre département vers une société où les violences contre les femmes seront combattues inlassablement.

L'année dernière, plus de deux Landaises par jour étaient victimes de violences physiques ou psychologiques par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Si nous pouvons être soulagés de ne compter aucune

femme tuée en 2021 et 2022 dans les Landes, nous ne pouvons pas nous en contenter.

Afin d'améliorer notre engagement pour une société landaise sans violence contre les femmes, les signataires du présent appel s'engagent :

- à améliorer le repérage et l'accompagnement des femmes victimes de violences par les structures d'accueil publiques et privées ;
- à sensibiliser et former les agent.e.s en contact avec le public pour créer une société solidaire envers les victimes ;
- à favoriser la prévention des violences en sensibilisant nos jeunes et en prévenant la récurrence des auteurs de violences ;
- à soutenir les associations mobilisées autour des victimes, dans la

mesure des capacités de chacun.

• enfin, à se coordonner pour apporter des réponses complètes aux personnes victimes.

Alors que, dans son texte fondateur, la République arbore fièrement les principes « de liberté, d'égalité et de fraternité », rappelons solennellement que cette devise restera lettre morte si nous ne pouvons assurer aux femmes l'assurance de vivre en sécurité en France tout en ayant des droits parfaitement similaires à ceux des hommes. Ainsi, aux simples mots préférons les actes. Nous appelons également toutes les citoyennes et citoyens, sensibles à ces questions et engagés à faire évoluer notre société à se joindre à cet appel en y ajoutant leur signature.

<https://www.land.es.fr/appel-contre-violence-femmes>

Flashez ce QR code pour signer l'appel :



Premiers signataires

Xavier FORTINON Président du Conseil départemental des Landes et Président de la Communauté de communes de Mimizan ; **Hervé BOUYRIE** Président de l'Association des maires et des présidents de communautés des Landes et Maire de Messanges ; **Laurence LADOUSSE** Présidente du Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF) des Landes ; **José PEREZ** Président de l'Association d'aide aux victimes enquête et médiation - Justice de proximité (ADAVEM-JP) ; **Boris VALLAUD** Député des Landes et Conseiller départemental ; **Lionel CAUSSE** Député des Landes ; **Fabien LAINÉ** Député des Landes, **Monique LUBIN** Sénatrice des Landes et Conseillère départementale ; **Éric KERROUCHE** Sénateur des Landes ; **Charles DAYOT** Président de l'agglomération de Mont-de-Marsan et Maire de Mont-de-Marsan ; **Julien DUBOIS** Président de l'agglomération du Grand Dax, Maire de Dax et Conseiller départemental ; **Charline CLAVEAU** Vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; **Renaud LAGRAVE** Vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ; **Salima SENSOU** Conseillère départementale chargée de l'égalité femmes-hommes ; **Rachel DURQUÉTY** Vice-présidente du Conseil départemental et Maire de Bélus ; **Dominique DEGOS** Vice-présidente du Conseil départemental ; **Muriel LAGORCE** Vice-présidente du Conseil départemental ; **Dominique COUTIÈRE** Vice-président du Conseil départemental, Président de la Communauté de communes Cœur Haute-Lande et Maire de Labrit ; **Henri BEDAT** Vice-président du Conseil départemental et Maire Saint-Vincent-de-Paul ; **Paul CARRÈRE** Vice-président du Conseil départemental et Maire de Morcenx-la-Nouvelle ; **Jean-Luc DELPUECH** Vice-président du Conseil départemental et Maire de Labenne ; **Olivier MARTINEZ** Vice-président du Conseil départemental ; **Pascale REQUENNA** Présidente de la Communauté de communes Chalosse Tursan, Maire d'Hagetmau et Conseillère régionale ; **Isabelle DUFAY** Présidente de la Communauté de communes du Seignanx ; **Françoise DOUSTE** Présidente de la Communauté de communes des Grands Lacs et Maire de Gastes ; **Pierre FROUSTEY** Président de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et Maire de Vieux-Boucau ; **Laurent CIVEL** Président de la Communauté de communes du Pays tarusate et Maire de Rion-des-Landes ; **Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY** Président de la Communauté de communes du Pays Morcenais ; **Philippe LATRY** Président de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac et Maire de Saint-Justin ; **Christine FOURNADET** Présidente de la Communauté de communes de Coteaux et Vallées des Luys, Maire de Castelnaud-Chalosse et Conseillère départementale ; **Didier GAUGEACQ** Président de la Communauté de communes Terres de Chalosse, Maire de Cassen et Conseiller départemental ; **Hélène LARREZET** Maire de Biscarrosse et Conseillère départementale ; **Jean-Marc LESPADE** Maire de Tarnos et Conseiller départemental ; **Julien BAZUS** Maire de Saint-Paul-lès-Dax et Conseiller régional ; **Frédérique CHARPENEL** Maire de Soustons et Conseillère régionale ; **Serge SORE** Maire de Luxey et Conseiller régional ; **Éva BELIN** Maire de Ondres et Conseillère départementale ; **Christophe LABRUYÈRE** Maire de Sanguinet et Conseiller départemental ; **Agathe BOURRETÈRE** Conseillère départementale ; **Magali VALIORGUE** Conseillère départementale ; **Martine DEDIEU** Conseillère départementale ; **Patricia BEAUMONT** Conseillère départementale ; **Sandra TOLLIS** Conseillère départementale ; **Sylvie BERGEROO** Conseillère départementale ; **Sylvie PÉDUCASSE** Conseillère départementale ; **Cyril GAYSSOT** Conseiller départemental ; **Damien DELAVOIE** Conseiller départemental ; **Frédéric DUTIN** Conseiller départemental ; **Julien PARIS** Conseiller départemental ; **Marie-Laure LAFARGUE** Conseillère régionale ; **Marylène BEYRIS** Conseillère régionale ; **Sophie WEBER** Conseillère régionale ; **Alain BACHÉ** Conseiller régional ; **Éric SARGIACOMO** Conseiller régional ; **Philippe LAMARQUE** Président de l'Union départementale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale des Landes et Maire de Sarbazan.

ATTRACTIVITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Préparer l'avenir et assurer aux Landaises et aux Landais un cadre de vie de qualité, tels sont les engagements pris par le Département dans sa feuille de route. Cela passe par un développement équilibré des territoires, une anticipation des défis écologiques et énergétiques et un soutien renforcé au tissu économique, touristique et agricole local.



Sommaire

SOLIDARITÉ TERRITORIALE	P. 26
HABITAT ET LOGEMENT	P. 27
INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS	P. 28
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	P. 30
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE	P. 32
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	P. 32
ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET THERMALISME	P. 33
AGRICULTURE	P. 34
LA FILIÈRE BOIS ET FORÊT, LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS	P. 35

Solidarité territoriale

Favoriser un développement intégré et équilibré des territoires

Dans le cadre des compétences définies par la loi NOTRe, notamment en matière de solidarité territoriale et d'ingénierie, le Département des Landes soutient le développement territorial intégré des territoires de manière transversale, au titre de ses différents règlements sectoriels d'intervention. Il suit la mise en œuvre, avec les services de l'État, du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public et veille notamment à sauvegarder et développer les services à destination de la population, notamment dans les zones rurales.

Soutien à la revitalisation

Les projets de 7 centralités ont été mis en œuvre dont 3 nouvelles conventions signées (Mont-de-Marsan, Linxe et Léon). 16 centralités sont accompagnées pour finaliser leur plan de référence ou identifier les projets à soutenir à l'issue des études réalisées.

En matière d'ingénierie, 14 études ont été soutenues et les démarches prévues ont été engagées, notamment, pour les centralités et les Petites Villes de Demain.

Soutien aux services de proximité

Il s'agit notamment, avec l'État, de renforcer le réseau des maisons France Services : soldes des aides pour la Maison France Services de Terres de Chalosse avec

ses bureaux de Montfort en Chalosse et de Mugron, Morcenx et la Maison France Services de Chalosse Tursan à Hagetmau ainsi qu'une nouvelle aide pour le bus France Services de Morcenx.

Soutien aux derniers commerces en milieu rural

Le Département accompagne les investissements des collectivités pour le maintien ou l'ouverture de commerces en milieu rural lorsque les initiatives privées sont défailtantes : c'est le cas par exemple à Cassen (création de nouveaux locaux pour l'ouverture d'une boulangerie) et à Lesperon pour une épicerie.

Favoriser la relance et la transition écologique et énergétique

En signant fin 2021 avec l'État et les collectivités locales, les 8 Contrats territoriaux de relance et de transition énergétique des Landes, le Département vient en appui des collectivités locales pour soutenir leurs projets d'investissement pour l'amélioration énergétique des bâtiments publics, la mobilité douce, les projets structurants des services publics en centres bourgs ou les projets à vocation écologiques.

Parmi les 99 projets identifiés en 2022, certains ont démarré, comme le centre de loisirs de Tarnos, la réhabilitation de la salle des fêtes de Créon d'armagnac, l'extension de la halle de Mimizan, la rénovation thermique de l'école de musique de Saint Martin d'Oney.

12 M€

pour la période 2022-2026, en soutien aux centralités landaises pour leur revitalisation, leur dynamisation ou leur restructuration lorsqu'elles se sont engagées dans une analyse globale de leur territoire via un plan de référence ou une étude globale

113

nouveaux projets d'aides aux investissements des collectivités programmés en 2022



Habitat et logement

337 logements sociaux

En 2022, le Département des Landes a financé la création et la réhabilitation de 337 logements conventionnés dans les communes de Amou, Bégaar, Dax, Geaune, Labatut, Mézos, Mont-de-Marsan, Moustey, Oeyreluy, Pontonx-sur-l'Adour, Saint-Jean-de-Marsacq, Saint-Justin, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Marie-de-Gosse, Taller et Tarnos.

Mieux répondre aux besoins actuels des habitants

Conformément aux objectifs fixés par le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et afin de contribuer à la régulation des marchés et aux équilibres sociaux, le Conseil départemental des Landes a développé les partenariats et encouragé l'instauration de bonnes pratiques entre acteurs publics et privés œuvrant dans le champ du logement. Cette volonté s'est matérialisée, le 18 mars 2022, par la signature d'une convention tripartite, inédite à l'échelle nationale, entre le Département, l'Union Régionale HLM et la Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine dont l'ambition est d'agir sur le coût des logements sociaux au travers de la maîtrise des coûts du foncier.

Produire des logements abordables en accession sociale à la propriété

Le Bail réel solidaire (BRS) pour l'accession sociale à la propriété permet de désolidariser le foncier du bâti. Les acheteurs ne sont pas propriétaires du sol mais uniquement du bâti, ce qui permet un prix d'acquisition du logement beaucoup plus faible (25 à 50 % du prix du marché).

Afin de soutenir ce segment de l'offre qui fait encore défaut à l'échelle départementale et nationale, le Département des Landes a souhaité garantir ces prêts, dédiés aux opérations en BRS, à hauteur de 75 %.

La commune de Capbreton compte déjà 42 logements en BRS et Tarnos, à travers les programmes (100 % sociaux) dénommés Grandola et Serpa, devrait prochainement en compter 150.

Soutenir le développement et la mise en œuvre de stratégies de maîtrise foncière

Le Conseil départemental accompagne, avec le soutien de la Banque des Territoires, le développement de stratégies foncières à l'échelle départementale en confiant à un prestataire la réalisation d'une étude prospective des dynamiques et des stratégies foncières visant à soutenir le développement d'une offre « habitat » adaptée aux besoins des Landais.



© Sébastien Zamboni/Dpt40

« **La maîtrise foncière s'impose comme un levier déterminant des politiques de l'habitat. L'objectif final est de sécuriser les parcours résidentiels des Landais tout en répondant aux enjeux de limitation de l'étalement urbain et de densification de l'habitat.** »

Jean-Marc LESPADÉ,
conseiller départemental
délégué à l'habitat

100 ans

d'engagement en faveur de l'habitat : dès 1922, le Département des Landes prend l'initiative de créer l'Office Public Départemental d'Habitations à Bon Marché (HBM) qui livrera quelques années plus tard les premières « Maisons ouvrières » du département.

14 000

Logements sociaux contribuant à la sécurisation des parcours résidentiels des Landais, de la location d'un logement abordable à l'accession à la propriété

Infrastructures et mobilités

Démolition du Pont de Sorde-l'Abbaye

Suite à l'obtention des autorisations environnementales (loi sur l'eau, dérogation à la destruction d'habitats d'espèces protégés) et à la procédure de consultation des entreprises, les travaux de démolition du Pont de Sorde-l'Abbaye ont été réalisés au dernier trimestre 2022 pour un montant de 0,84 M€.

L'année 2023 sera consacrée à la construction du nouveau pont en lieu et place de l'ancien.

Études en cours

La RD10 entre Pontonx-sur-l'Adour et Gousse avec les études hydrauliques et la définition d'un scénario de référence à prendre en compte dans le dimensionnement des ouvrages.

Les études des opérations prévues hors Plan d'Investissement Autoroutier (PIA) menées par ASF concernant la complétude de l'échangeur BARO/RD19 et au PIA, à savoir, le demi-diffuseur de Sorde l'Abbaye/Carresse-Cassaber entre l'A64 et la RD29 et le demi-diffuseur complémentaire BARO/RD817 se sont poursuivies et ont abouti à la tenue d'un comité de pilotage le 16 décembre sous l'égide de Madame la Préfète des Landes. L'avancement des travaux et procédures permet d'envisager les premiers travaux en 2023.

Les études de projet pour la reconstruction du Pont du Mort à Saint-Paul-en-Born et la réparation du Pont du Bourrus à Saint-Pierre-du-Mont.

La reprise de la préparation des travaux du contournement du port de Tarnos suite au jugement du tribunal administratif de Pau rejetant les recours sur l'arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces et d'habitats d'espèces protégées.

Glissière en béton armé sur la RD824 2x2 voies

La mise en œuvre d'un dispositif de retenue du terre-plein central à la place d'une glissière métallique double s'est poursuivie sur la section Mont-de-Marsan - Saint-Perdon, avec un démarrage de travaux en fin d'année.

Ce dispositif durable, dont la fonction est de retenir et rediriger les véhicules, nécessite moins d'entretien et le facilite par la mise en œuvre de techniques de broissage ; en outre, il limite les dégâts lors d'accidents (interventions d'urgence et réparations des dommages).

Entretien courant

Le Département met tout en œuvre pour concilier les enjeux de sécurité et de confort au regard de l'usage de chaque catégorie de voie.

Un effort particulier a été fait en 2022 pour le renouvellement des couches de roulement. Ainsi, 296 km de chaussées ont été renforcés, dont 145 km d'enrobés tièdes, 56 km d'enrobés coulés à froid et 95 km d'enduits superficiels pour un coût de 21,18 M€.

1,5 M€ a été consacré au renouvellement du marquage routier en application du plan d'entretien de la signalisation horizontale.

De plus, le Département a consacré 2,94 M€ à l'aménagement de 16 traverses d'agglomération en accompagnement des communes concernées.

« **La qualité du réseau départemental et la sécurité des usagers guident nos choix en matière de gestion et d'aménagement du patrimoine routier.** »

Olivier MARTINEZ,
vice-président du Conseil
départemental délégué
aux infrastructures

54,4 M€

Repères

C'est le budget consacré à l'entretien, la sauvegarde et la modernisation du réseau routier, à l'aménagement et à la mise en place de dispositifs pour faciliter la mobilité dans le département. Ces compétences jouent un rôle majeur en termes d'attractivité, de sécurité et d'activité économique.



Environnement et transition écologique

Gestion des déchets de venaison

Le Département apporte son soutien aux groupements de communes ayant initié une démarche de structuration et de gestion de leurs déchets de venaison (plus de 500 tonnes produites annuellement à l'échelle du département). Cette décision s'est traduite par la mise en place d'un nouveau règlement d'intervention et l'attribution de premières aides pour un montant s'élevant à 53 000 €.

Sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Sud-Ouest littoral

Cette étude, lancée en novembre 2022, s'achèvera en juillet 2024. Elle permettra de définir si les champs captants du secteur étudié sont en mesure de fournir des quantités suffisantes à l'horizon 2050.



© Sébastien Zambon/Dpt40

Reconnaissance de la nappe de l'Oligocène dans le secteur de Dax

Le Département a voté en novembre 2022 la réalisation d'un second forage de reconnaissance. Sur la base des données recueillies lors de la réalisation du forage de Mées, ce second forage atteindra la profondeur de 400 m. Il sera réalisé plus à l'ouest, dans la commune de Rivière-Saas-et-Gourby.

Traitement des micropolluants en sortie de station d'épuration

Cette étude est lancée depuis septembre 2022. La phase de diagnostic s'est achevée en février 2023. Un dossier de consultation est en cours de réalisation pour lancer la construction de deux pilotes. Dans ce cadre, le Département souhaite lancer une étude sur les effets des rejets de micropolluants de stations d'épuration dans les cours d'eaux.

Nettoyage différencié du littoral

Pour lutter contre les pollutions, le Département intervient au sein du Syndicat Mixte du Littoral Landais dans le cadre de l'opération de nettoyage différencié du littoral. Le volume global collecté en 2022 par des moyens mécaniques et manuels s'élève à 3 465 m³, et représente, du fait de conditions météorologiques clémentes, le plus faible volume jamais collecté depuis le lancement de cette opération en 1991. Cette opération vise également à favoriser l'insertion. Ainsi, en 2022, 4 280 heures d'insertion, réparties entre sept structures différentes, ont été consacrées à l'opération. Il est à noter que 100 % des apports collectés sont valorisés.

Gestion intégrée du littoral

Le Département accompagne techniquement et financièrement les initiatives portées par les collectivités dans le cadre de grandes thématiques littorales pilotées à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine par le GIP Littoral. En 2022, des phases opérationnelles d'aménagement durable des plages ont été menées à Parentis-en-Born, Soustons et Ondres. Un programme d'actions de 2^e génération a été lancé dans le cadre de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de Biscarrosse.

Le chantier du pont rouge à Mimizan

Une opération de restauration de la continuité écologique a été menée au niveau du lieu-dit Pont Rouge à Mimizan (RD 626) pour un montant total de 0,3 M€. L'objectif prioritaire était la protection de la biodiversité, et notamment de l'anguille, espèce cible prioritaire et protégée, pour laquelle le courant de Mimizan constitue un point de passage obligé avant de rejoindre le système des lacs du Born à très fort potentiel écologique. En parallèle, l'aménagement d'une rampe mixte pouvant être franchie à la dévalaison par les canoës a été réalisé afin de valoriser l'environnement et créer un outil de loisir nautique doux.



Prévention des inondations

Un nouveau règlement d'intervention départemental pour la prévention des inondations (systèmes d'endiguement) a été mis en place. Il s'inscrit dans le cadre de la solidarité territoriale menée par le Département auprès des acteurs publics compétents en matière d'études, travaux et/ou acquisitions foncières en vue de prévenir les inondations fluviales et protéger les biens et les personnes.

« **Il faut mobiliser la population. Il y a toute une communication, une dynamique, à mettre en œuvre. Il faut démontrer aux habitants que, sans eux, on n'y arrivera pas.** »

Jean-Luc DELPUECH, vice-président du Conseil départemental délégué aux milieux naturels, à la biodiversité et au développement durable

Lancement de MIRAPI

Le dispositif expérimental « Mieux reconstruire après les inondations » (MIRAPI) a été lancé en 2022 dans le cadre d'une convention établie entre l'État, l'Institution Adour et le Département. Ce dispositif, applicable dans 77 communes landaises, vise à accompagner les particuliers pour la réalisation de diagnostics de vulnérabilité et de travaux de leurs biens d'habitation exposés au risque d'inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement et/ou remontée de nappes.

Transition énergétique

Face aux enjeux énergétiques à venir, la sobriété reste un enjeu fort et le Département a poursuivi en 2022 son accompagnement pour la rénovation énergétique, qu'il s'agisse de l'habitat privé mais aussi des bâtiments publics (dans le cadre des CRTE).

Le Département a également signé une convention de partenariat pour mener une étude de faisabilité d'une ferme houlomotrice, afin de développer de nouvelles sources d'énergies renouvelables, complémentaires avec la production photovoltaïque très développée dans les Landes.

Enfin, il a adopté un plan de sobriété et a signé la charte EcoWatt avec RTE. Les premières actions menées ont permis une baisse d'environ 18 % de la consommation électrique lors du dernier trimestre 2022.



Aménagement numérique

La desserte numérique améliorée

En 2022, 166 communes sont desservies par la fibre optique (56 par le SYDEC et 110 par Altitude Infra.), soit 30 695 abonnés (19 095 pour le SYDEC et 11 600 pour Altitude Infra.) et 100 714 locaux éligibles à la fibre (49 264 pour le SYDEC et 51 450 pour Altitude Infra.). Un taux de commercialisation supérieur à 30 %.



© Sydec

Exploitation et maintenance du réseau de fibres optiques

La SPL Nouvelle-Aquitaine THD mutualise les charges d'exploitation du réseau d'initiative public et propose aux opérateurs clients du réseau un potentiel de commercialisation de niveau régional pour sept départements. À terme, le potentiel du marché de la SPL est de plus de 700 000 prises optiques. D'ores et déjà, plusieurs opérateurs ont contractualisé avec la SPL et ce sont aujourd'hui près de 500 000 prises foyers et entreprises éligibles à la fibre.

6 M€

Repères

C'est la participation du Département versée au SYDEC, chargé de l'aménagement numérique du territoire landais au titre de l'année 2022

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

L'ampleur des feux de forêt de l'été 2022 a mis en exergue la nécessité d'apporter des réponses concrètes visant à renforcer les moyens de prévention et de lutte contre les incendies, à préserver ainsi le massif forestier et la biodiversité qu'il abrite et l'activité sylvicole et industrielle qu'il génère.

Le Département a ainsi porté sa contribution au fonctionnement du SDIS à **23,6 M€**, soit 69 % des contributions des collectivités locales.



Nous attachons beaucoup d'importance au rôle du SDIS dans notre département ; la meilleure réponse qu'on puisse leur apporter est la continuité dans les moyens humains, matériels et financiers.



Xavier FORTINON, président du Conseil départemental

Attractivité, tourisme et thermalisme

Soutien aux filières et aux projets

Le soutien aux filières, la poursuite de l'accompagnement du développement immobilier des industries et des artisans, mais également le financement des projets de développement locaux portés par les technopôles Domolandes et Agrolandes, restent des marqueurs forts du Département dans le cadre de sa politique d'attractivité économique.

Les projets d'aménagement économique

Par l'intermédiaire des 10 syndicats mixtes à vocation économique, le Département, associé aux collectivités territoriales, portent des projets d'aménagement, notamment dans le cadre de zones d'aménagements concertés (ZAC) dont la réalisation est confiée à un concessionnaire, la SATEL.

Le succès de la commercialisation des parcs d'activités économiques tels qu'Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne, Sud Landes à Hastings, du Seignanx à Saint-Martin-de-Seignanx ou encore Pédebert à Soorts-Hossegor, témoigne de la pertinence du choix historique de ces démarches d'attractivité territoriale en direction des entreprises qui se traduisent par de nombreuses créations d'emplois.

Domolandes et Agrolandes misent sur la recherche

L'important projet Ecocampus du technopôle Domolandes, débuté fin 2021 à Saint-Geours-de-Maremne, s'est poursuivi en 2022, avec le lancement de la 1^{er} chaire industrielle sur la thématique du « bien vivre et bien vieillir dans son habitat » autour de l'intelligence artificielle et de la donnée numérique.

Les premiers projets d'installation sur la zone d'activités Agrolandes à Haut-Mauco ont été lancés en 2022, en particulier Xylomat pour la réalisation d'un bâtiment dédié à la recherche appliquée et au transfert technologique de la filière bois.

Projets d'immobilier d'entreprise

Toutes les communautés de communes et communautés d'agglomération ont délégué la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise au Département pour la période 2021-2026. Dans ce cadre, ce sont 34 projets immobiliers, portés par des entreprises landaises, qui ont pu être aidés au cours de l'année 2022, pour un montant global de subvention de près de 3 M€.

Landes Attractivité remplace le CDT

En février, le Comité départemental de tourisme a été rebaptisé Landes Attractivité. Il ne s'agit pas d'un seul changement de nom mais d'un élargissement de ses missions, en lien étroit avec les intercommunalités, les chambres consulaires, les entreprises et autres professionnels.

Landes Attractivité prépare et met en œuvre la politique touristique du Département des Landes dans le cadre du schéma départemental de développement du tourisme et du thermalisme et du plan stratégique du tourisme landais. Le Conseil départemental lui a également confié la gestion de la marque de territoire « Landes Terre des possibles » ainsi que l'animation du développement de l'attractivité globale.

La campagne « Demandez la marque » a réuni, au 31 décembre 2022, 113 entreprises, associations et offices de tourisme landais, partenaires qui se sont engagés à revendiquer leur attachement aux Landes dans leur communication et à porter les valeurs communes de la marque territoriale.

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Les périodes de canicules depuis juin et les incendies de juillet et août 2022 ont fortement touché les communes du PNRLG. Les impacts sur les milieux ainsi que sur les occupants de ces territoires ont eu de lourdes répercussions sur l'activité économique (notamment touristique) de ce secteur. La fréquentation et le fonctionnement de l'écomusée de Marquèze ont été très affectés. Aussi, le Département a soutenu le PNRLG pour faire face à cette situation exceptionnelle.



Nous travaillons au service d'une attractivité territoriale et qualitative dans le respect de nos exigences environnementales, sociétales et économiques.



Cyril GAYSSOT,
conseiller départemental
délégué à l'attractivité
territoriale

Agriculture

Solidarité envers des filières agricoles vulnérables

Comme en 2021, l'agriculture landaise a été impactée par des crises conjoncturelles, sanitaires et climatiques. Le Conseil départemental a voté plusieurs mesures pour soutenir les acteurs des :

- filières palmipèdes à foie gras et volailles maigres dans le cadre de l'influenza aviaire Hautement Pathogène H5N1 ;
- filières d'élevage confrontées à des baisses de disponibilité de fourrage suite à la sécheresse estivale ;
- filières viticoles affectées par l'épisode de gel d'avril 2022 et la grêle de début juin ;
- ganaderias : l'annulation de spectacles pendant les différents confinements a engendré des difficultés de trésorerie, lui-même générateur de difficultés pour l'achat de fourrages.

Accompagner l'agriculture de groupe

75 % des exploitations landaises adhèrent au moins à une Coopération d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). En 2022, et suite à l'exclusion de nombreux dossiers du dispositif d'accompagnement régional de prise en charge des investissements matériels, le Conseil départemental a inscrit 900 000 € de crédits pour financer seul ces dossiers.

Pour une gestion concertée de la ressource en eau

Les actions financées ou portées par le Conseil départemental visent à accompagner la gestion quantitative de la ressource en eau, notamment au travers du programme de l'Institution Adour, en associant la gestion qualitative de l'eau. Sur ce deuxième volet, les conventions conclues entre le Département et les partenaires agricoles ont permis de s'engager aux côtés des agriculteurs dans la transition agro-écologique.

Une alimentation saine, durable, locale et de qualité

C'est l'ambition que porte « Les Landes au Menu ! », le Plan Alimentaire Départemental Territorial. Associant plusieurs domaines de compétences du Département, il vise au travers de nombreuses actions (Espaces Tests Agricoles Landais, Agrilocal40, Ecocert en cuisine, plateformes logistiques/légumeries solidaires...) à proposer à l'ensemble de la restauration collective publique des outils pour offrir une alimentation locale et de qualité. Par ailleurs, les accompagnements en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de l'installation de maraîchers, de l'utilisation de produits locaux ou de la formation des cuisiniers ont été poursuivis.



L'agriculture est très importante pour l'économie des Landes, avec de nombreuses productions sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) qui font notre richesse et permettent une plus-value de revenus pour nos éleveurs.



Dominique DEGOS, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'agriculture et à la forêt

Repères

1,5 M€

pour accompagner les acteurs des filières impactées par des crises conjoncturelles et climatiques



La filière bois et forêt

Le Domaine départemental d'Ognoas

Valorisation et entretien des parcelles forestières

La poursuite des actions visant à reconquérir les Parcelles A Valoriser (PAV, parcelles en friches) a permis au Conseil départemental d'échanger avec les élus et les services techniques de plusieurs communes et établissements publics de coopération intercommunale. Des travaux ont pu être menés pour définir des stratégies foncières sur leurs territoires et envisager l'invitation de propriétaires à des réunions locales publiques. Dans le même temps, les financements accordés au SIVU des Chênaies et Peupleraies de l'Adour ont contribué à maintenir les actions en faveur de la reconstitution des massifs de feuillus.

Protection de la forêt contre les agents pathogènes

La forêt est sujette à des attaques régulières d'agents pathogènes. Les incendies participent à favoriser ces attaques et les 1 300 hectares incendiés dans le massif landais en 2022 seront à surveiller ces prochaines années. Le Conseil départemental a poursuivi en 2022 ses accompagnements auprès des structures œuvrant pour le maintien de l'état sanitaire des massifs.

La santé de la forêt est primordiale au bon fonctionnement de l'ensemble de la filière bois et forêt.

La formation aux métiers forestiers, un enjeu majeur

En 2022, le Conseil départemental a participé au financement de structures ou d'actions visant à faire connaître les métiers de la forêt et du bois et à former les jeunes à ces métiers. Il a notamment apporté son soutien au premier Festival des Métiers du Bois qui s'est tenu du 22 au 24 septembre à Morcenx-la-Nouvelle. Le nombre élevé de participants et d'exposants et leur satisfaction sont la preuve que cette manifestation était une réussite.

Le Domaine départemental d'Ognoas

L'année 2022 s'est traduite par une récolte céréalière et des rendements viticoles fortement impactés par les aléas climatiques (gel, grêle et sécheresse).

Par ailleurs, le Domaine a accueilli 3 146 personnes (2703 en 2021). Les 2 gîtes ont été occupés durant 217 nuitées. L'activité d'escape game a été poursuivie.

Il a été décidé en 2022 d'utiliser les chênes du Domaine pour fabriquer les tonneaux qui serviront au vieillissement des armagnacs d'Ognoas.



© Sébastien Zambon/Dpt40

5000

Repères

c'est le nombre de personnes accueillies en septembre 2022 à Morcenx-la-Nouvelle à l'occasion du 1^{er} Festival des Métiers du Bois

ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ



Le Département affiche une ambition claire dans les champs de l'éducation, du sport et de la culture. Créer les conditions optimales pour que les jeunes d'aujourd'hui deviennent des adultes responsables et ouverts sur le monde. C'est l'objectif également du Budget Participatif Citoyen des Landes qui associe, à chaque édition davantage, les habitants à ce dispositif de démocratie participative.

Sommaire

ÉDUCATION	P. 38
LES PARCOURS DE JEUNESSE	P. 40
SPORTS	P. 41
CULTURE ET PATRIMOINE	P. 42
BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN DES LANDES	P. 44
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)	P. 45

Éducation



© Sébastien Zambon/Dpt40

Les chaudières bois

Le Département poursuit le renouvellement de 7 chaudières bois dans les collèges pour un montant total de 2 050 000 €. À fin 2022, 5 chaudières ont été remplacées aux collèges Jean Rostand de Mont-de-Marsan et Tartas, Lubet Barbon de Saint-Pierre-du-Mont, Jean Moulin de Saint-Paul-lès-Dax et Jean Mermoz de Biscarrosse.

Maintenance générale et grandes opérations

Les travaux de restructuration du collège de Grenade-sur-l'Adour se sont achevés en juin 2022. Ils ont permis de procéder à la rénovation technique, fonctionnelle et réglementaire de l'externat, des espaces extérieurs et la mise aux normes de l'accessibilité « handicapés » ; de créer un CDI, une salle polyvalente, un local vélo et un porche.

La salle de restauration du collège Léon-des-Landes de Dax a également été entièrement rénovée et restructurée permettant aux équipes de disposer d'outils de fabrication modernes et ergonomiques.

La restauration scolaire

Depuis 2020, un référent technique du Département intervient sur l'ensemble des missions liées à la restauration, pour apporter son appui et son expertise aux services de restauration dans les collèges (plans d'actions répondant aux spécificités de chaque collège, organisation d'actions transversales, d'ateliers culinaires, sécurité alimentaire, achat/renouvellement des matériels de restauration...).

En parallèle, le parcours de professionnalisation des agents techniques sur la période 2022-2025 a été défini en collaboration avec la DRHM afin de renforcer le volet restauration. 92 personnes ont été formées en 2022 (31 %).

Le logiciel de gestion de la restauration Webgerest, utilisé par l'ensemble des collèges depuis le 1^{er} janvier 2021, permet de disposer d'un outil complet de gestion de la restauration (commandes, stock, PMS, plan alimentaire, suivi financier). ainsi qu'un accès, en temps réel, aux données nécessaires à un suivi précis et réactif de la réalisation des attendus de la loi EGALIM.

Éducation aux médias : « une webradio, un parrain »

Le dispositif « Collégiens citoyens, les jeunes landais s'engagent » vise à développer et coordonner au sein des collèges des espaces d'implication, de participation et d'expression des jeunes. Le principe ? Des ateliers média animés par les jeunes. À travers les reportages réalisés, ils s'emparent de thématiques et de sujets concernant leur collège et leur quotidien.

En 2022, le Département des Landes a répondu à un appel à projets destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation au service de l'éducation aux médias et à l'information. La candidature déposée pour les 39 collèges publics landais en partenariat avec les Francas des Landes a été retenue dans le cadre du dispositif « une webradio, un parrain ».

Dans ce cadre, le Département bénéficie d'un financement de l'État pour l'acquisition d'équipements numériques dédiée à la webradio, et de la possibilité d'un parrainage par un média local via le soutien du CLEMI.

Numérique éducatif

L'opération « un collégien, un ordinateur portable » a été reconduite pour la 22^e année. Tous les élèves de 4^e et 3^e des 39 collèges publics landais sont concernés. Les collégiens de 5^e de 13 établissements bénéficient également de l'opération, ainsi que les élèves de 6^e des collèges de Soustons et de Capbreton.

Lors de l'année scolaire 2021-2022, près de 22 500 matériels informatiques, d'équipements réseaux et de visualisation collective, dont 11 800 (ordinateurs ou tablettes) pour les élèves et les enseignants, mais également des logiciels, ressources et services numériques ont été affectés.

À l'occasion du Budget Primitif 2022, l'Assemblée départementale a décidé de reconduire l'opération « un collégien, un ordinateur portable » : elle réaffirme ainsi son engagement historique et exceptionnel, venant consolider l'objectif d'un égal accès des élèves au numérique éducatif, avec les orientations suivantes :

- Un positionnement nouveau du Département, avec l'objectif d'une éducation aux médias et à l'information. Cet accompagnement devrait contribuer à la formation de « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables.

- Une organisation améliorée, prenant en compte le risque accru en termes de cyber sécurité des établissements de l'Éducation Nationale : 23 personnels départementaux AFTIC (animateurs formateurs techniciens informatiques en collège) ; leur formation, au sein du service du Numérique éducatif, a débuté fin août en vue de leur intervention ont été affectés par zone géographique dans les établissements.



Il faut accroître nos relations avec les universités des grandes villes qui cherchent des partenariats pour s'installer et développer de nouvelles formations sur notre territoire. Notre attractivité sera d'autant plus forte qu'on pourra accueillir et garder des jeunes.

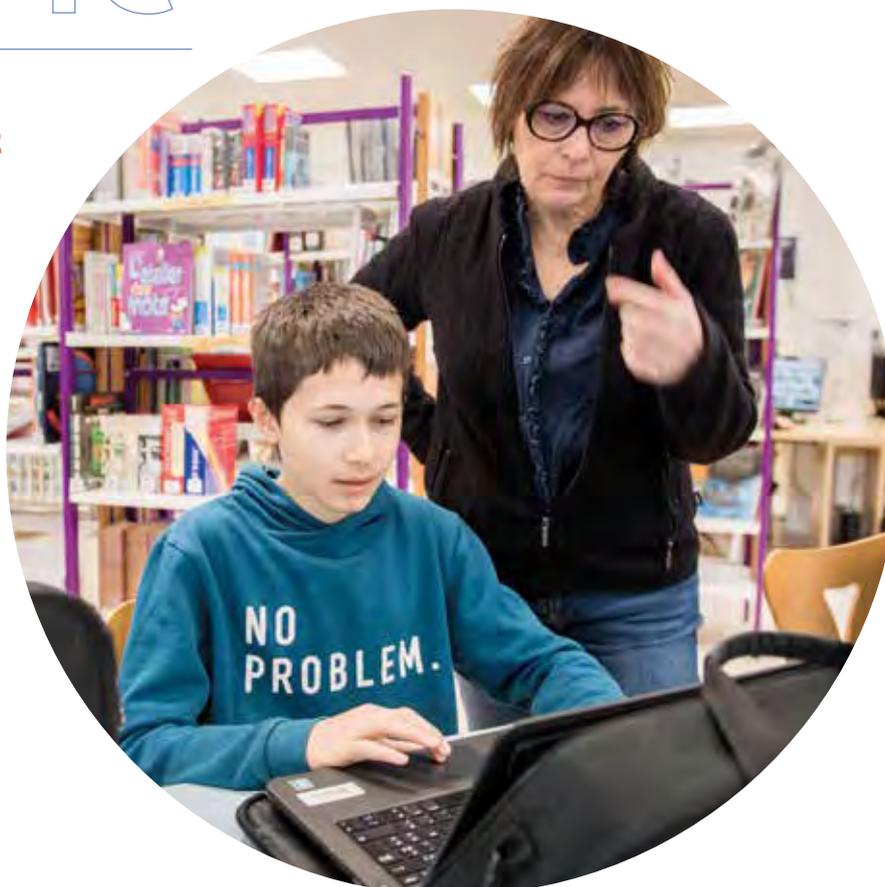
Muriel LAGORCE, vice-présidente
du Conseil départemental déléguée
à l'éducation



Repères

37,6 M€

C'est le montant alloué pour les collèges



Les parcours de jeunesse

La cohérence de l'action éducative

Au-delà du soutien aux travaux réalisés dans les écoles (0,73 M€ alloué en 2022), le Département accompagne les territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques éducatives et soutient tous ceux qui participent à l'offre d'activités et de loisirs pour les jeunes : communes, parents, associations.

En octobre, a été signée une convention socle à l'éducation partagée pour formaliser l'existence du Groupe d'Appui Départemental composé des acteurs du monde éducatif. Il s'agit de construire ensemble les conditions de réussite de la continuité éducative dans les Landes. De même, le Département maintient son soutien financier aux formations partagées à destination de l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir au titre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : enseignants, animateurs, professionnels ou encore bénévoles.

Maintien de la gratuité du transport scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, la Communauté d'agglomération du Grand Dax, Mont de Marsan Agglomération et le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour se substituent à la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'exercice de la compétence « transports scolaires » sur leurs périmètres de transports urbains. Afin de maintenir la gratuité de ce service public pour les ayants-droits landais, le Département a contractualisé avec les EPCI et prend en charge le coût de la gratuité selon les mêmes modalités que celles en vigueur dans le cadre conventionnel conclu avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Aides aux loisirs et séjours de vacances

Afin de favoriser l'accès de tous les jeunes à l'offre d'accueils de loisirs et de séjours de vacances, le Département mobilise chaque année près de 250 000 € en direction de la quarantaine de structures d'accueil. En partenariat avec les principales fédérations de jeunesse et d'éducation populaire départementales, il finance également la formation des directeurs (BAFD).

Après une baisse historique de fréquentation de ces structures de loisirs dans un contexte marqué la crise du COVID, l'année 2022 a vu un rebond de l'activité des accueils collectifs de mineurs avec hébergement. Le nombre de bons vacances attribués aux familles landaises a augmenté de près de 29 % en 2022.

Le soutien à la recherche

En 2022, le Département a réévalué le montant de l'allocation mensuelle versée aux doctorants installés dans les Landes pour mener des programmes de recherche. Au-delà du financement des travaux, il intervient pour la mise en place de nouveaux moyens permettant de développer des activités de recherche spécifiques. Ainsi, dans la continuité du partenariat lié à Agrolandes, le Département assure, pour le compte de l'État et de l'UPPA, la maîtrise d'ouvrage d'un bâtiment destiné aux activités de recherche du plateau technique Xylomat 2. Ce bâtiment, construit sur le site d'Agrolandes à Haut Mauco, accueillera une équipe en charge du développement d'une recherche en lien direct avec le tissu industriel landais sur les composites à base de bois, la formulation et la mise en œuvre de mélanges collants et de résines biosourcés ainsi que sur la valorisation de fibres naturelles.



© Sébastien Zambon / Dpt40

10,2 M€

Repères

C'est le montant alloué aux interventions en faveur de la jeunesse. Objectif : sécuriser et dynamiser les parcours dans leur dimension éducative

Sports

Soutien au sport scolaire

Le Département des Landes apporte un soutien financier au sport scolaire, avec notamment des subventions pour le fonctionnement de l'UNSS, de l'USEP, mais également des comités départementaux réalisant des interventions en milieu scolaire. Il a décidé d'organiser tous les ans la Journée du sport au collège ; en septembre 2022, plus de 2000 élèves se sont réunis à Soustons, dont 48 % de filles.

Durabl'Impact XL

En 2022, le Département, en consortium avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) des Landes et l'association Water Family, a été lauréat de l'appel à projets Impact 2024. Le projet « Durabl'impact XL » a pour objectif d'aider les comités et associations sportives, dans la mise en œuvre opérationnelle de solutions éco-responsables. À ce titre, 8 structures de taille variable - Stade Montois Rugby, US Dax Omnisport, Comité départemental de Tennis, District de Football, PST Tennis Tartas, Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, Service Sport Intégration et Développement des Landes, Waiteuteu Sauvetage Côtier Messanges ont été accompagnées.

Pour clôturer ce projet, une grande journée autour du Sport et du Développement Durable s'est déroulée en octobre à Saint-Paul-lès-Dax.



© Sébastien Zamboni/Dpi40

Accueil de sportifs de haut niveau

À l'issue des 3 phases de labellisation, le département compte 12 Centres de Préparation aux Jeux répartis dans 6 communes, en capacité d'accueillir des délégations sportives nationales en préparation pour de grandes échéances sportives.

En 2022, les Landes ont accueilli : la délégation des équipes de France d'Épée Hommes en stage fédéral à Dax, la délégation française de rugby à 7 à Capbreton ainsi que la délégation nationale de Judo à Soustons.

Soutien au sport de haut niveau

Le Département soutient les clubs landais de sports collectifs classés en élite comme l'équipe féminine de Basket Landes ou le Stade Montois rugby. Il accorde depuis plusieurs années une aide aux comités départementaux pour l'accompagnement des sportifs individuels dans leur parcours d'accès au haut niveau. En 2022, 14 comités ont bénéficié d'une aide concernant 68 athlètes pour un montant total de 65 050 €.

« **Collectivement, nous pouvons agir plus encore contre les stéréotypes de genre, les comportements sexistes et les discriminations spécifiques au monde sportif, et permettre à chacun de s'épanouir dans sa discipline de cœur.**

Henri BEDAT, *vice-président du Conseil départemental délégué aux sports*

3,9 M€

Repères

C'est le montant alloué aux actions en faveur du développement du sport, avec la volonté de permettre au plus grand nombre, une pratique de qualité

Culture et patrimoine

Soutenir les arts plastiques et visuels

Dans le domaine des arts plastiques et visuels, le Département accompagne les programmations des opérateurs landais dès lors qu'ils s'appuient sur des actions de médiation et de diffusion auprès de différents publics. En 2022, 61 000 € ont été consacrés au soutien de projets d'associations et collectivités dans les Landes. Dans le domaine de l'investissement, il soutient financièrement le projet de construction d'un Pôle d'arts plastiques à Labenne qui ouvrira ses portes en 2024, par l'attribution d'une subvention de 500 000 €.

Veiller à l'éducation artistique et culturelle des jeunes landais

Le Département déploie depuis dix ans, en lien avec ses partenaires du territoire, des dispositifs de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle auprès des jeunes Landais : les résidences artistiques en collège Culture en Herbe, les Rencontres théâtrales des collégiens et lycéens des Landes à Villeneuve-de-Marsan, ou encore les Rencontres des chorales départementales avec l'Association des professeurs de musique et des écoles des Landes (APEME 40). Il intervient également en soutien aux associations d'éducation artistique et culturelle à rayonnement départemental pour leurs programmes d'accès à la diffusion musicale, théâtrale et cinématographique pour un montant global d'intervention de 391 000 €.

Valoriser la culture gasconne

Le Département soutient depuis plusieurs années les projets visant à valoriser la création culturelle en langue gasconne sur son territoire. Au titre de ses Actions culturelles, il s'associe notamment depuis 2008 aux Services départementaux de l'Éducation Nationale et à la Fédération Française de la Course Landaise, pour le déploiement du « Projet gascon », dispositif de sensibilisation aux cultures gasconnes à destination des écoles maternelles et primaires landaises. Plus de 1 200 élèves y ont participé en 2022 (45 000 €).

Donner le goût de la lecture

Portée par la Médiathèque départementale des Landes, l'opération « Un livre à tout âge » vise à favoriser l'accès au livre à chaque étape clé de la vie des jeunes landais : par l'attribution d'un livre à la naissance, lors de l'entrée au CP, puis par le biais d'un chèque lire lors de l'entrée au collège.

Ce dispositif contribue à soutenir les acteurs de la chaîne du livre (associations, libraires, éditeurs). Lancée en 2020, cette opération a concerné 13 000 jeunes landais.

Croiser des auteurs de renommée nationale

La manifestation « Rendez-Vous avec... » de la Médiathèque départementale permet aux lecteurs d'écouter et de discuter avec des auteurs qu'ils lisent tout au long de l'année. En 2022, 80 personnes en moyenne ont participé à chacune des séquences organisées avec les médiathèques et librairies locales. Francis Huster, Régis Jauffret, Mélissa Da Costa comptent parmi les auteurs venus à la rencontre du public. Des chroniques littéraires ainsi que des captations vidéo valorisent ces rendez-vous sur le site départemental Medialandes.fr



© Sébastien Zambon/Dpt40

Développer une offre de formation numérique

La Médiathèque départementale a conçu un parcours de formation numérique destiné aux bénévoles et salariés engagés dans l'animation des médiathèques landaises. Facilitée par un accès à distance, structurée autour de contenus accessibles et attractifs, cette version renouvelée vise à toucher davantage de bibliothécaires en levant les freins liés aux déplacements ou aux disponibilités. Une première session « test » a eu lieu en 2022 : des stagiaires volontaires se sont formés aux fondamentaux du métier de bibliothécaire via une plateforme de formation dédiée.

Enrichir le patrimoine archivistique

Les Archives départementales ont poursuivi la collecte des archives historiques publiques et privées (237 mètres linéaires collectés, 260 ml classés). Elles ont renforcé leur présence aux côtés des services publics producteurs d'archives qui les sollicitent de plus en plus sur la gestion des documents numériques.

Mis en production en 2019, le Système d'archivage électronique contient 65 Go de données. Son ouverture aux dépôts d'archives des collectivités a fait l'objet d'une expérimentation concluante.

Faire connaître les Archives au plus grand nombre

Les Archives départementales ont diversifié leur programmation culturelle : autour de l'exposition « Adour, d'eau et d'hommes », un concours-photo amateur inédit et une soirée « L'Adour, la nuit » ont été organisés. De nouveaux temps forts comme les Nocturnes de l'Histoire, un partenariat avec la Cité judiciaire pour la Nuit du Droit ou le lancement d'un Club des lecteurs ont été proposés.

8 968 adultes et 4 152 jeunes ont bénéficié des 190 actions culturelles et éducatives menées en 2022. Le site archives.landes.fr propose une offre numérique substantielle plébiscitée par les internautes (18 millions de pages vues, 79 000 visiteurs uniques).

Étudier et valoriser le patrimoine landais

Reconnaissant le patrimoine comme facteur d'identité et d'attractivité des territoires, le Département apporte son soutien à l'investissement et à la programmation scientifique et culturelle des Musées de France. Il accompagne les collectivités dans la restauration de leurs Monuments Historiques et les acteurs locaux qui œuvrent en faveur de la connaissance et de la valorisation du patrimoine landais, à travers des projets d'études, d'inventaires, d'expositions ou de publications patrimoniales d'intérêt départemental.

Notre marque de fabrique départementale : la solidarité territoriale et le soutien à la filière culturelle et à ses acteurs pour favoriser les projets.

Rachel DURQUÉTY, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la culture

En 2022, la Commission départementale a attribué 294 917 € de subventions pour la restauration de 9 édifices et d'un objet protégés au titre des Monuments Historiques. 107 250 € ont été attribués en soutien aux projets des musées et sites patrimoniaux landais ; 27 718 € à des actions d'études, d'inventaire et de valorisation du patrimoine landais.

Élargir l'accès à l'offre culturelle et patrimoniale

Propriétaire de deux musées labellisés Musées de France - l'Abbaye d'Arthous à Hastingués et le Musée de la Faïence et des Arts de la table à Samadet -, le Département s'attache à proposer des expositions et des animations de qualité accessibles au plus grand nombre. Autour de leurs expositions temporaires, « Je mange donc je suis » à Samadet et « Ichthus » de Daniel Mestanza à l'abbaye d'Arthous, ce sont une quarantaine de rendez-vous qui ont été proposés aux publics : ateliers, conférences et tables rondes, concert et escape game, etc.

Par ailleurs, les deux musées s'attachent à recevoir des publics spécifiques dans le cadre de leur mission d'éducation artistique et culturelle : 1 959 élèves, 256 enfants en accueils de loisirs, 138 enfants et adolescents à besoins spécifiques (IME) et 51 tout-petits (crèches) ont été accueillis en 2022.

Soucieux de la qualité d'accueil et des prestations offerte à leurs visiteurs, les deux musées départementaux sont détenteurs de la marque Qualité tourisme.



Budget Participatif Citoyen des Landes

Un accompagnement plus poussé des porteurs d'idées

Pour la 3^e édition du BPC40, l'accompagnement des porteurs d'idées sur les plans techniques, administratifs et rédactionnels a été encore renforcé avec l'appui des services du Département et de membres de la Commission citoyenne. 58 % des idées déposées ont ainsi été jugées réalisables et ont intégré le catalogue pour être soumises au vote citoyen, en progression constante depuis le lancement du 1^{er} BPC40 en 2019.

Un vote 100 % numérique

Après avoir connu 2 éditions hybrides (numérique et papier), l'Assemblée départementale a décidé que le vote serait entièrement numérique pour le BPC40 #3 en cohérence avec les efforts déployés dans toutes les politiques publiques pour dématérialiser les procédures tout en assurant un appui aux administrés. Pour relever ce défi, les conseillers numériques France Services ont été sollicités dans leur cadre de leurs missions d'inclusion pour construire des actions d'accompagnement liées au vote numérique.

La Commission citoyenne

La Commission citoyenne a été renouvelée pour la 3^e édition du BPC40. Elle est composée d'une trentaine de membres volontaires, dont des jeunes de 7 à 20 ans, des personnalités qualifiées et des élus, selon un principe de parité femme-homme. Garante de la transparence du BPC40, la Commission citoyenne est consultée sur tous les aspects du dispositif : dépôt des idées, accompagnement des porteurs d'idées, campagne et vote, arbitrages des votes litigieux, mise en œuvre des projets lauréats et évaluation.



Le Budget Participatif Citoyen des Landes donne l'opportunité aux Landaises et aux Landais de faire financer les idées qu'ils souhaitent réaliser pour leur territoire et de voter pour celles qu'ils préfèrent. C'est un beau rendez-vous de participation citoyenne.



Sylvie BERGEROO, conseillère départementale déléguée au BPC40 et à la démocratie participative



237

c'est le nombre d'idées déposées pour la 3^e édition du BPC40

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Un atelier territorial avec plus de 80 acteurs de l'ESS

Le 6 avril 2022, les acteurs landais de l'ESS étaient conviés à Morcenx, à participer à un atelier de concertation. Ce sont plus de 80 acteurs qui ont répondu présents pour enrichir le diagnostic réalisé et alimenter la réflexion autour des grands axes qui structureront la prochaine feuille de route ESS départementale.

Le choix d'un scénario territorial pour la prochaine feuille de route ESS

Les principaux enseignements du diagnostic ESS engagé début 2022 mettent en lumière la puissance associative et son rôle majeur (notamment dans l'action sociale, l'insertion et l'éducation populaire) ainsi qu'un secteur coopératif historique, très développé.

En 2022, le Département a défini les principaux enjeux de sa future feuille de route ESS et choisi un scénario aux couleurs territoriales, qui doit permettre de poursuivre le développement d'activités socialement responsables dans les Landes et de renforcer la solidarité et la mobilisation des acteurs ESS sur le territoire.



© Sébastien Zambon/Dpt40



Cette économie solidaire différente, à gestion démocratique et aux finalités affranchies de la performance financière, permet la mise en place d'actions et d'activités à caractère social et environnemental sur notre territoire.

Eva BELIN, conseillère départementale déléguée à l'économie sociale et solidaire



17 M€

Repères

sont mobilisés chaque année en direction des associations au titre de l'ensemble des politiques départementales.

Département des Landes
Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40 025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr
xlandes-info.fr

Conception : RC2C
Impression : Département
des Landes. Juin 2023

